

JULIEN DAYER
COLLABORATEUR

FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND,
SUISSE ALLEMAND, ESPAGNOL

JULIEN.DAYER@BOREL-BARBEY.CH
+41 22 707 18 00



EXPERTISE —————

Julien Dayer conseille une clientèle privée et institutionnelle, en droit bancaire et financier, avec un accent particulier sur les aspects réglementaires et contractuels relatifs aux services et produits financiers.

Son expertise couvre notamment les domaines de la gestion de fortune, des placements collectifs de capitaux et de l'insolvabilité bancaire.

EXPÉRIENCES & FORMATIONS —————

- Depuis 2025 : Collaborateur chez Borel & Barbey
- 2025 : Barreau de Genève
- 2023-2025 : Avocat stagiaire dans une Étude d'avocats à Genève
- 2023 : Certificat de spécialisation en matière d'avocature, Université de Genève, École d'avocature
- 2022-2023 : Stagiaire juridique auprès de l'Autorité de surveillance des marchés financiers FINMA
- 2022 : Master en droit, Université de Fribourg
- 2020 : Bachelor en droit, Université de Fribourg

DOMAINES D'ACTIVITÉ —————

Banque et Finance

établissements financiers · autorisations · réglementation des services financiers · enforcement · financement · fintech · investigations

Corporate et M&A

private equity & venture capital · fusions et acquisitions

Contentieux et Arbitrage

criminalité économique

ASSOCIATIONS & ADHÉSIONS —————

- Ordre des Avocats de Genève (ODAGE)
- Fédération Suisse des Avocats (FSA)